

Joxeba Barandiaran

13/05/24 11:04

Projet de desserte de Luçon par la RD137 depuis l'autoroute A83

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

cc : [redacted]@orange.fr

À l'attention du Commissaire enquêteur.

Bonjour Monsieur,

Je me présente, Joxeba Barandiaran, je représente la SAS Cimodor2 qui exploite le magasin Centrakor implanté sur la zone Moque Panier Ouest depuis l'année 2010.

Je vous transmets mes doutes liés au projet de desserte de Luçon par la RD137 depuis l'autoroute A83, d'un point de vue commercial.

1/ Sur les communes de St Jean de Beigné et Ste Gemme la Plaine, le flux généré par la D137 est vital pour l'activité commerciale. L'impact sur les boulangeries, restaurants, bars et autres commerces de centre bourg est réel.

Si l'on reste **très optimiste** et que la baisse de chiffre d'affaires n'est que de 20%, leur pérennité est déjà remise en question. Surtout dans une période où les charges de fonctionnement ne cessent d'augmenter (exemple :électricité) Quelles mesures seront prises pour les accompagner? Il est utopique de croire que leur niveau d'activité sera retrouvé dans les trois années suivantes avec seulement la clientèle locale.

Il sera très difficile de transmettre ou de vendre une activité dans ces conditions.

Pour notre activité, l'étude d'impact que nous avons fait réaliser évalue la baisse de chiffre d'affaires entre 5 à 10%.

2/ Il est avancé que cette desserte permettra le développement économique de Luçon, mais cette déviation arrive toujours sur l'axe de la Rochelle et non de Luçon.

Comment ce projet permettra-t-il de renforcer l'attractivité conjointe de Luçon et des entreprises?

Comment ce projet permettra-t-il le développement des entreprises sachant qu'il est de plus en plus difficile de mobiliser du foncier? Il sera impossible de délocaliser des activités.

3/ Concernant le monde agricole, je ne suis que peu connaisseur mais il est d'actualité de maintenir et développer l'agriculture dans sa diversité. Est-il judicieux de découper des exploitations agricoles et de réduire leur valeur?

4/ Le seul point positif de ce projet serait d'apporter du calme aux habitations implantées le long de la 137 (je comprend bien cela) mais l'impact environnemental qui en découlera en vaut-il le jeu.

Pour ces quelques raisons, je suis donc défavorable au projet de desserte de Luçon.

Veuillez recevoir mes sincères salutations.

Cordialement,

Joxeba BARANDIARAN

Email : [redacted]@orange.fr

Tél: 02 [redacted]

CENTRAKOR - SAS cimodor 2

ZA Moque Panier Ouest

85400 Ste Gemme La Plaine.

CENTRAKOR



@Centrakor

www.centrakor.com